

LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHIC-CHOCES REND PUBLICS LES RÉSULTATS DES TESTS SUR LA QUALITÉ DE L'AIR DANS SES ÉTABLISSEMENTS

Gaspé, le 29 avril 2021 – Le Centre de services scolaire des Chic-Chocs a réalisé des tests sur la qualité de l'air dans l'ensemble de ses établissements. Les résultats ont préalablement été transmis au ministère de l'Éducation, ainsi qu'à tous les parents et aux membres du personnel. Ils sont maintenant disponibles sur notre site Internet à l'adresse qui suit : [Résultats des tests sur la qualité de l'air](#)

Procédure d'analyse

Pour chacune des classes, les taux de CO₂ ont été mesurés à trois reprises durant une période de cours : avant et au milieu du cours. La troisième mesure a été prise après l'ouverture des fenêtres ou de la porte durant une période de 20 minutes. Notez que le ministère de l'Éducation juge acceptables des concentrations de CO₂ inférieures à 1 500 ppm. Toutefois, les centres de services scolaires sont invités à prendre des mesures afin de viser la cible de 1 000 ppm, le seuil de confort établi par Santé Canada. Des actions doivent être prises rapidement, lorsque les concentrations dépassent 1 000 ppm et dans un délai d'une semaine, lorsqu'elles atteignent 2 000 ppm. Il est à noter que pour les locaux ayant obtenu un résultat supérieur à 1 500 ppm pour une des trois mesures, des tests ont été repris en appliquant la mesure d'ouverture de portes et de fenêtres de façon plus systématique dans les locaux. Les résultats obtenus ont été en deçà de 1 500 ppm.

Afin d'assurer la meilleure qualité de l'air dans les classes, les membres du personnel ont été invités à appliquer toutes les mesures prescrites. Dans le cas des établissements disposant d'une ventilation mécanique, le Centre de services scolaire s'est assuré de son bon fonctionnement et de son efficacité. Dans le cas des établissements avec une ventilation naturelle, l'ouverture des fenêtres et des portes est appliquée, tel que recommandé, afin d'assurer le renouvellement de l'air. L'ensemble des mesures sanitaires mises en place pour freiner la propagation de la COVID-19 contribue également à assurer la santé et la sécurité de tous.

- 30 -

Pour information :

Marie-Noëlle Dion, conseillère en communication et attachée d'administration

Téléphone : 418 368-3499, poste 5912